

LE CPAS DE MONS RECRUTE DES VOLONTAIRES POUR SON PÔLE SANS ABRIS

Mission :

Vous serez amené à accompagner l'éducateur dans les tâches liées à l'accueil des personnes fragilisées, que cela soit au sein de l'abri de jour l'escale, de l'abri de nuit, ou de l'activation du chauffoir. Vous participez aux tâches spécifiques du service : accueil, enregistrement des personnes, soutien humain et logistique (nourriture, boissons,...), surveillance générale, maraudes, relais avec le réseau,... en collaboration avec le travailleur social présent.

Public cible :

Public sans abri ou marginalisé

Prestations :

Abri de jour : en journée, jusque maximum 19h, y compris le weekend en période de plan grand froid – Chemin de la procession 21 – 7000 Mons.

Abri de nuit : en soirée, jusque maximum 23h – Rue Henri Dunant 187 - 7000 Mons

Chauffoir : de 21h à 8h du matin, uniquement en cas de déclenchement lié au grand froid – Salle Calva de Mons, rue A. Pécher 1 – 7000 Mons

Votre profil :

Rejoignez nos équipes si vous vous reconnaissez dans ces qualités :

- Pragmatique
- Sensible à la question de la grande précarité
- Posture personnelle de non jugement
- Gestion du stress / de l'agressivité
- Travail en équipe
- Patience
- Ecoute
- Empathie
- Bienveillance

LE CPAS DE MONS RECRUTE DES VOLONTAIRES POUR SON PÔLE SANS ABRIS

Convention :

En cas de sélection, vous serez amené à signer une convention avec le CPAS.

Défraiement :

- 6€ / h avec un maximum de 42.31 € par jour et de 1692.51 € par an ainsi que le remboursement des frais de déplacements, sur base d'une note de frais à envoyer mensuellement

Conditions d'accès :

- Aucun diplôme spécifique requis
- Si vous êtes demandeur d'emploi / prépensionné / en incapacité de travail/ bénéficiaire du RIS/ demandeur d'asile, vous devez faire une démarche d'autorisation préalable spécifique. Retrouvez toutes les dispositions prévues sur le site : <https://www.levolontariat.be/qui-peut-etre-volontaire>
- Casier judiciaire néant

Intéressés ?

Postulez en ligne via le lien suivant: <https://mons-formulaires.guichet-citoyen.be/volontaire-pour-le-pole-sans-abri-hfx/>

Les documents suivants devront être annexés lors du dépôt de candidature :

- Lettre de motivation
- Casier judiciaire

Renseignements : Service GRH du CPAS de Mons, Rue de Bouzanton 1, 7000 MONS. Contact : recrutement@cpas.mons.be .
--